



14ème législature

Question N° : 99333	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > crues	Analyse > plan de prévention des risques. Seine.
Question publiée au JO le : 27/09/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur l'indispensable renforcement des moyens de prévention du risque de crue de la Seine. Plus d'un siècle après la crue centennale de 1910, la survenance d'un tel phénomène n'est plus hypothétique. L'épisode climatique de mai et juin 2016 a démontré que les dispositifs déployés ces dernières années - au premier rang desquels l'exercice de simulation mené en mars 2016 - pour limiter l'impact d'un tel évènement ne seront vraisemblablement pas suffisants. Afin de limiter les dégâts matériels et de réduire la paralysie qu'engendrerait une telle crue, il voudrait savoir si le Gouvernement entend mettre en place de nouveaux dispositifs de prévention de ce risque afin d'éviter que la métropole parisienne ne soit submergée lors de la prochaine montée du niveau de la Seine.